



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 1)

Il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté N°1/23/0253 du 19 mars 2024, du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a autorisé

la société Orange Communications Luxembourg SA à modifier et à exploiter un site d'installations radioélectriques fixe à Pétange, rue de Linger n° 27, numéro cadastral 750/7711, LUREF 58749, 69759.

L'arrêté ministériel a été déposé au service écologique de la commune de Pétange et pourra y être consulté par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 28 mars au 7 mai 2024 inclus).

Pétange, le 21 mars 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire f.f.,

Le bourgmestre,